



A ce jour, la ZAC (zone d'aménagement concertée) autorisant l'urbanisation de 280 ha de terres agricoles du Triangle de Gonesse - dont 80 ha pour le projet Auchan - est toujours frappée d'annulation. L'appel déposé par le gouvernement devant le tribunal administratif de Cergy ne sera jugé qu'en 2019.

La mairie de Gonesse, favorable au projet, s'est félicitée de ce feu vert pour la gare, « *qui conditionne le reste du projet* ». Selon le maire, Jean-Pierre Blazy, « *c'est une excellente nouvelle pour les habitants du territoire qui attendent l'arrivée du métro avec impatience.* » Les opposants rétorquent qu'au vu de la situation géographique de la gare, en dehors de Gonesse, « *celle-ci serait très peu fréquentée par les Val d'Oisiens, y compris les Gonessiens, qui continueront à utiliser le RER D à proximité.* »

*« Plutôt que d'investir un milliard d'euros de fonds publics — le coût d'un détour de 5 kilomètres, la construction d'une gare d'interconnexion et d'un échangeur autoroutier — pour la desserte d'un projet privé de plus en plus contesté, le CPTG soutient le Plan de Mobilisation pour les transports d'Ile-de-France, qui comporte notamment le tram-train Ligne 11 express devant relier Sartrouville (78) à Noisy-le-Sec (93) en passant par Argenteuil. »*

► **Source** : [communiqué du CPTG](#).

● **Photo** : © Mathieu Génon/Reporterre

**Lire aussi** : [Le gouvernement relance le projet Europacity](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-prefet-valide-le-projet-de-gare-du-Triangle-de-Gonesse>